



## Un séminaire sur la discrimination des chrétiens en Europe au Parlement européen

[gallery]

Le 2 octobre 2012, un séminaire sur le thème de la « Discrimination des chrétiens en Europe » s'est déroulé au Parlement européen de Bruxelles.

Organisé conjointement par des parlementaires du Parti populaire européen et de la Fraction des Conservateurs et Réformateurs européens et par la Commission catholique des conférences épiscopales de l'Union Européenne, le séminaire a réuni plusieurs centaines de participants, députés européens, experts en droit religieux, hommes politiques, représentants d'organisations civiles et ecclésiastiques.

Les participants du séminaire et les experts ont constaté la montée évidente des manifestations d'intolérance à l'égard des chrétiens d'Europe de l'Ouest ces dernières années. Ils se sont demandé si les cas de discrimination qui se multiplient d'année en année dans les pays de l'Union européenne, les cas de violence, de vandalisme, d'offense aux croyants, de blasphème, d'incitation au péché, d'hystérie anticléricale dans la presse sont simplement une série de coïncidences ou s'il s'agit d'un mouvement conscient des structures politiques et sociales œuvrant à la marginalisation et à la discréditation du christianisme et général et de l'Église en tant qu'institut en particulier.

Les multiples exemples et données statistiques rassemblés dans le rapport de M. Kügler (Autriche) témoignent de ce que les tendances antichrétiennes en Europe prennent des proportions menaçantes et représentent dès maintenant une menace réelle à la liberté de conscience et aux droits de la personne. « Les statistiques ne sont pas complètes, mais la haine est bien dans l'air » a conclu l'expert.

Les exemples suivants, mentionnés par les intervenants, résument les tendances actuelles dans toute l'Europe :

- Perte du droit des parents à refuser certaines formes d'éducation sexuelle de leurs enfants dans les écoles ; les mentions de Noël, de Pâques et d'autres fêtes chrétiennes sont retirées des calendriers scolaires ;
- « Guerre culturelle » contre la famille : l'expression d'une conception traditionnelle de la famille comme union d'un homme et d'une femme, et non de deux personnes de n'importe quel sexe est

réprimée ; la loi réprime toute désignation de l'homosexualité comme un péché et un vice, même sous une forme douce ; matraquage par le lobby LGBT et emploi du terme « homophobie » comme instrument d'exclusion de la sphère publique des groupes en désaccord ; en Grande-Bretagne, les agences catholiques d'adoption ont été forcées de fermer après 200 ans de services suite à une nouvelle loi obligeant de proposer des enfants à l'adoption par des couples homosexuels ;

- Obligation faite au personnel médical et aux étudiants de procéder à des avortements, à des actes d'euthanasie et d'employer des biotechnologies ne correspondant pas à l'éthique chrétienne ;
- Violation du droit de réunion, les meetings contre l'avortement sont interdits ;
- Mise en place d'une pratique d'accusation des chrétiens de crimes dits « de haine » (hate crimes), lorsqu'il s'agit d'interventions contre la propagande de l'homosexualité, de l'extrémisme islamiste et des avortements ;
- La publication d'images insultantes pour les croyants est tolérée.

Le député européen Konrad Szymanski a affirmé que la menace contre les communautés religieuses en Union européenne devenait de plus en plus sensible, en particulier lorsque la haine sociale est volontairement dirigée contre la communauté chrétienne. Il a regretté le manque d'un véritable dialogue sur ces questions au Parlement européen.

Rocco Buttilgione, vice-président du Parlement italien a remarqué que le nombre de paroissiens actifs et pratiquant réguliers était malgré tout en constante augmentation dans les églises d'Europe. Selon lui, il convient de tenir compte de la fracture séparant les minorités influentes, inspirant les décisions politiques en Union européenne, de la majorité chrétienne silencieuse qui craint de se retrouver au centre d'un ordre du jour politique brûlant. Il a également invité à revenir à une compréhension de la loi se basant sur une plus grande précision, se rangeant à l'opinion de F. J. Borrego Borrego, ancien juge (à partir de 2003) de la Cour européenne des droits de l'homme qui participait au séminaire et a déclaré que la Cour européenne des droits de l'homme s'inspirait non pas de critères objectifs, mais de notions idéologiques. « Il faut dire adieu à la justice politiquement correcte » a-t-il dit.

Les participants du séminaire ont mis en évidence la dangereuse tendance à un emploi dévoyé de la notion de tolérance. Si la tolérance désignait à l'origine une forme de respect envers une opinion que l'on n'approuve cependant pas, le mot « tolérance » suppose aujourd'hui l'impossibilité d'exprimer son désaccord. Cette compréhension touche à la liberté fondamentale d'expression, et des restrictions supplémentaires de la liberté d'expression au niveau légal pourraient avoir des répercussions négatives imprévisibles. « Il n'est pas nécessaire de dire que l'Église est contre la discrimination, a dit le

représentant du secrétariat d'état du Vatican. Mais toute discrimination n'en est pas une : il existe aussi un droit à la différence ».

Au cours de la discussion publique, l'un des collaborateurs de la Commission européenne a déclaré honteuse la nomination par certains membres du Parlement européen du groupe punk ayant, selon lui, « profané » l'église du Christ Sauveur de Moscou, au prix Sakharov pour l'année de 2012. Il a appelé à protester contre cette proposition « absolument stupéfiante ». Le député Jan Olbrycht a qualifié à son tour cette nomination de destructrice, soulignant que de nombreux parlementaires l'avaient perçue comme une dérision.

L'archiprêtre André Elisseev et le prêtre Artemy Alimarine, collaborateurs des représentations de l'Église orthodoxe russe aux organisations internationales européennes participaient au séminaire. L'archiprêtre André, secrétaire de la Représentation, a souligné que la majorité absolue de la population, non seulement en Russie, mais dans les pays européens, se prononçaient contre la profanation des sanctuaires. Cependant, la tendance à présenter les organisations religieuses comme des menaces à la liberté de conscience et aux droits de l'homme ne peut pas ne pas alarmer.

Le représentant de l'Église a également attiré l'attention sur le silence entourant les cas de discrimination et d'humiliation des chrétiens et d'autres croyants dans les pays de l'Union européenne de la part du Parlement européen. Il a dit espérer que les problèmes débattus durant ce séminaire seraient un jour discutés en séance plénière. Le père André a remarqué l'importance d'une défense commune du droit naturel des enfants adoptables à une famille complète, droit qui n'est pas pris en compte dans le cas d'une adoption par des couples homosexuels. Il importe également de contrôler l'éducation des repères moraux dispensée par les écoles européennes. Il a appelé à une surveillance des tendances antichrétiennes dans le système politique européen et à la création de conditions de transparence complète dans la prise de décisions concernant les principes de base de la vie de la société.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/53619/>